Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

GAT ASSURANCES

Société Anonyme au Capital Social : 45.000.000 Dinars Siège Social: 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis IU : 0000673N

La société GAT ASSURANCES informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 11/05/2023 à 10h00 au siège social de GAT ASSURANCES sis au 92-94 avenue Hédi Chaker-1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022
- 2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2022
- 3. Examen et approbation des conventions réglementées au 31/12/2022 régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales
- 4. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2022
- 5. Affectation du résultat de l'exercice 2022
- 6. Quitus aux administrateurs
- 7. Fixation du montant des jetons de présence
- 8. Démission de 2 Administrateurs et désignation d'un nouvel Administrateur
- 9. Désignation des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025
- 10. Questions diverses

Tous les documents destinés à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

P/le Conseil d'Administration

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DU 11/05/2023 A 10H00

PREMIERE RESOL'AGO, après avoi ledit rapport.	SOLUTION oir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration de GAT AS	SSURANCES relatif à l'exercice 2022, approuve
Cette résolution mi	iise aux voix est adoptée à des actionnaires présent	s ou représentés
	SOLUTION oir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les u 31/12/2022, approuve ces états financiers individuels et consolidés arrête	
Cette résolution mi	nise aux voix est adoptée à des actionnaires présent.	s ou représentés
TROISIEME RES	SOLUTION	
	oir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes 2022 relat 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les conventions qui y s	
Cette résolution mi	nise aux voix est adoptée à des actionnaires présent	s ou représentés
QUATRIEME RE Sur proposition du	ESOLUTION 1 Conseil d'Administration, l'AGO décide d'affecter le résultat net de l'exe	ercice 2022 comme suit (en dinars):
	Résultat net bénéficiaire 2022	
	Résultats reportés	
	Total	
	Réserves de réinvestissement	
	Réserves légales 5%	
	Fonds social	
	Reliquat	
	Dividendes	
	Résultats reportés	
siège social de GAT	mise en paiement d'un dividende par action d'un montant de	
	itus global, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur ge	stion pour l'exercice 2022.
Cette résolution mi	nise aux voix est adoptée àdes actionnaires présent.	s ou représentés
de 120 000 dinars e	LUTION allouer au Conseil d'Administration de GAT ASSURANCES à titre de jeto en brut. L'Assemblée Générale Ordinaire décide aussi d'allouer au Comité e pour l'exercice 2023 la somme totale de 24 000 dinars en brut pour chaqu	É Permanent d'Audit et au Comité des Risques des
Cette résolution mi	ise aux voix est adoptée à des actionnaires présent	s ou représentés
SEPTIEME RESC	OLUTION	
date d'effet au 27/	e de la démission des Administrateurs M. Karim TRAD et MPEF II de leu 1/12/2022. L'AGO décide d'accepter ces démissions, remercie les Admin	nistrateurs démissionnaires et décide de nommer
en qualité d'Admi	ninistrateurs membres du Conseil d'Administration de GAT ASSUR et ce pour le restant de la durée du mandat des Administrateurs démission cice 2023.	ANCES en remplacement des Administrateurs
Cette résolution mi	nise aux voix est adoptée à des actionnaires présent.	s ou représentés
HUITIEME RESC	SOLUTION	
	es Commissaires aux Comptes prenant fin au terme d	
	le trois années (2023-2024-2025) qui prendra fin avec l'AGO devant statu	
Cette résolution mi	aise aux voix est adoptée à des actionnaires présent.	s ou représentés
NEUVIEME RES		
L'AGO donne tou d'enregistrement et	us pouvoirs au représentant légal porteur d'un extrait des présentes à et de publicité.	l'ettet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou représentés